

Mars 2011

Questions / Réponses

Prise en charge de la toux chez le nourrisson (enfant de moins de 2 ans)

En résumé

La toux est un symptôme fréquent chez le nourrisson (enfant de moins de 2 ans), le plus souvent associé à une simple infection virale des voies respiratoires. C'est un réflexe naturel et indispensable de défense de l'organisme.

En dehors de certains signes de gravité (gêne respiratoire, fièvre chez un nourrisson de moins de 3 mois ou mal tolérée par l'enfant, vomissements répétés, difficultés importantes à s'alimenter, modifications du comportement de l'enfant) qui doivent orienter vers une consultation médicale, des mesures simples et non médicamenteuses sont recommandées pour améliorer le confort de l'enfant (lavage du nez au sérum physiologique, hydratation, aération de la chambre et éviction du tabac).

Les médicaments contenant un antihistaminique H1 ou du fenspiride utilisés dans le traitement de la toux ne doivent plus être donnés à un enfant de moins de deux ans.

Si la toux se prolonge plus d'une semaine sans amélioration, un avis médical est nécessaire pour en rechercher la cause.

1. **QU'EST-CE QUE LA TOUX ET QUELLES PEUVENT EN ETRE LES CAUSES ?** 1
2. **POURQUOI IL NE FAUT PAS ADMINISTRER DE MEDICAMENTS CONTRE LA TOUX A UN NOURRISSON, SANS AVIS MEDICAL ?** 2
3. **QUE FAUT-IL FAIRE SI MON ENFANT TOUSSE ?** 2
4. **QUAND DOIS-JE CONSULTER MON MEDECIN ?** 3

1. QU'EST-CE QUE LA TOUX ET QUELLES PEUVENT EN ETRE LES CAUSES ?

La toux est un réflexe naturel et indispensable de défense de l'organisme qui sert à drainer les voies respiratoires. Ce n'est pas une maladie en soi, mais un symptôme dont il faut rechercher la cause avant de la traiter.

Elle est fréquente au cours des infections respiratoires du jeune enfant. Elle est alors le plus souvent associée à des symptômes du rhume (rhinopharyngite), notamment à l'écoulement nasal.

Mais la toux peut aussi être provoquée par d'autres causes : les régurgitations (reflux gastro-œsophagien), une inflammation des bronches (asthme, allergie) ou certains facteurs environnementaux (tabac).

Un jeune enfant en bonne santé fait en général 7 à 10 épisodes par an d'infections respiratoires associées à une toux.

Pour la majorité des enfants, la toux disparaîtra spontanément dans un délai de 10 à 14 jours ; elle peut cependant régresser plus lentement en 3 à 4 semaines chez certains d'entre eux sans être liée à une complication.

2. POURQUOI NE FAUT-IL PAS ADMINISTRER DE MEDICAMENTS CONTRE LA TOUX A UN NOURRISSON, SANS AVIS MEDICAL ?

Les spécialités mucolytiques (acétylcystéine, carbocistéine), mucofluidifiantes (benzoate de méglumine) et l'hélicidine sont contre-indiquées chez l'enfant de moins de 2 ans depuis le 29 avril 2010, compte tenu du risque de majoration de l'encombrement bronchique, confirmé par les résultats de l'enquête de pharmacovigilance mise en place par l'Afssaps à la suite de la notification de cas d'encombrement des voies aériennes et d'aggravation de bronchiolite aiguë du nourrisson.

Dans le prolongement de cette mesure, l'Afssaps a réévalué le bénéfice/risque de l'ensemble des médicaments indiqués dans la prise en charge de la toux et des troubles de la sécrétion bronchique dans cette classe d'âge.

Ainsi, à compter du 15 mars 2011, plusieurs sirops (ou solutions buvables) utilisés dans le traitement des toux bénignes sont contre-indiqués chez les nourrissons de moins de 2 ans. Il s'agit de médicaments appelés antihistaminiques H1 (à base de prométhazine, alimémazine, oxomémazine, chlorphéniramine et pimétixène existant sous de nombreux noms de marque) et du fenspiride.

En effet, ces médicaments n'ont pas clairement fait la preuve de leur efficacité et peuvent être associés à des effets indésirables. De plus leur effet sédatif pourrait être nocif en cas d'encombrement bronchique.

Il est à noter que ces médicaments ont aussi été contre-indiqués au Canada, Etats-Unis, Royaume-Uni et dans plusieurs autres pays européens.

Dans ce contexte, l'Afssaps a souhaité redéfinir les modalités de traitement de la toux du nourrisson en travaillant avec un groupe d'experts et en collaboration avec la Société Française de Pédiatrie et la Société Pédiatrique de Pneumologie et d'Allergologie ainsi que du groupe référent médecins généralistes de l'Afssaps¹.

Les conclusions de ce groupe, adressées aux professionnels de santé sous la forme d'une mise au point confirment l'absence d'intérêt des antitussifs dans cette tranche d'âge. Dans la plupart des cas la toux régresse spontanément en appliquant de simples mesures d'hygiène.

Compte tenu du risque d'automédication au sein d'une même fratrie, l'Afssaps rappelle aux parents que la prescription est individuelle et que les conditions d'utilisation de ces produits sont désormais différentes selon l'âge des enfants.

3. QUE FAUT-IL FAIRE SI MON ENFANT TOUSSE ?

Des mesures simples sont recommandées en première intention pour améliorer le confort de l'enfant :

→ Si la toux est associée à un encombrement nasal, procédez au lavage du nez au sérum physiologique ou une autre solution saline (à l'aide d'un mouche-bébé si besoin), plusieurs fois par jour (notamment avant le repas et au coucher). Utilisez des mouchoirs jetables et lavez-vous toujours les mains avant et après, à l'eau et au savon (ou avec une solution hydro-alcoolique).

→ Donnez-lui régulièrement à boire.

→ Veillez à maintenir une atmosphère fraîche (19-20°C) dans sa chambre.

→ Ne fumez pas au domicile même en dehors de la pièce dans laquelle dort votre enfant.

Par ailleurs, il faut rappeler certaines mesures préventives comme se laver les mains avant de s'occuper d'un nourrisson et veiller à une aération correcte de sa chambre.

¹ Constitué de représentants de MG France, de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), du Syndicat des médecins libéraux (SML), du Regroupement des sociétés scientifiques de médecine générale (RSSMG) et du Conseil National de l'Ordre des médecins (CNOM).

4. QUAND DOIS-JE CONSULTER MON MEDECIN ?

Le nourrisson de moins de 3 mois nécessite une attention particulière.

Vous devez consulter votre consultant votre médecin :

- si d'autres symptômes apparaissent :
 - o difficulté à respirer, à s'alimenter,
 - o diarrhée, vomissements, éruption,
- En cas de fièvre (température supérieure à 38°C) :
 - o si l'enfant a moins de 3 mois,
 - o si le comportement de l'enfant est inhabituel (inconfort, douleur.....)
 - o ou si la fièvre persiste plus de 3 jours.
- si la toux persiste plus d'une semaine sans amélioration,

Votre médecin traitant saura vous conseiller sur l'attitude à tenir face à la toux de votre enfant.
La consultation aux urgences n'est que rarement nécessaire.